



## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (MAPA 03-2022)**

**Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :**

SICTOM de Nogent le Rotrou  
44 rue Villette Gâté  
BP 60189  
28401 NOGENT LE ROTROU Cedex  
**Téléphone :** 02.37.29.68.56

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.marches-securises.fr>

**Personne responsable du marché :** Monsieur le Président

**Type de pouvoir adjudicateur :** Collectivité territoriale

**Objet du marché :** Mission d'assistance technique et juridique au renouvellement des marchés de collecte de déchets en porte à porte, apport volontaire et déchetteries

**Mode de passation du marché :** La présente consultation est passée selon une procédure adaptée en application de l'article R2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

**Classification CPV :** 79311000-7 Service d'études

**Caractéristiques principales**

La consultation porte sur les prestations suivantes :

**Etape 1** – Etude préalable au lancement des appels d'offres,

- Etat des lieux et diagnostic
- Identification des leviers d'optimisation et étude de scénarii

**Etape 2** – Assistance technique et juridique à la passation des contrats de collectes de déchets en porte à porte, apport volontaire, et déchetteries

**Lieu d'exécution :** SICTOM de Nogent le Rotrou.

**Justificatifs à produire par les candidats :**

**Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, L.2141-7 à 2141-11, R2143-3 et 2143-9 du code de la Commande Publique :**

- **Lettre de candidature** (document commun à tous les membres en cas de groupement) : formulaire DC1 (téléchargeable sur le site [www.economie.gouv.fr/daj/formulaires](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires))
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en **redressement judiciaire**,
- Documents relatifs aux **pouvoirs** des personnes habilitées à engager le candidat,
- **Déclaration sur l'honneur** : le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,

**Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-6 et suivants du code précité :**

- **Déclaration du candidat** (candidat individuel ou déclaration pour chaque membre du groupement) : formulaire DC2 (téléchargeable sur le site [www.economie.gouv.fr/daj/formulaires](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires)) indiquant les moyens humains et techniques de l'entreprise ou du groupement disponibles pour l'exécution des prestations demandées,
- **Déclaration concernant le chiffre d'affaires global** et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Les renseignements concernant les capacités techniques et professionnelles de l'entreprise tels que prévus à l'article R2142-13 et R2142-14 du code précité :**

- Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques civils et professionnels en cours de validité précisant les activités concernées et les risques couverts,
- Présentation d'une liste des principaux services correspondant à l'objet du marché effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, et le destinataire public ou privé.
- Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public.

#### **Conditions de participation :**

Les candidats peuvent présenter leur candidature et leur offre sous forme de groupement :

- Conjoint, lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement s'engage à exécuter la ou les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le marché public ;
- Solidaire, lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché public.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

#### **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

1. Valeur technique de l'offre : 60%

Appréciée au regard du mémoire technique qui détaillera les sous critères suivants

- Sc1 = contenu de la méthodologie proposée : 20%
- Sc2 = équipe mobilisée : 20%
- Sc3 = délais d'exécution : 10%
- Sc4 = qualité du mémoire technique : 10%

2. Prix : 40%

#### **Condition d'obtention du DCE :**

Les documents constitutifs du Dossier de Consultation des Entreprises sont à télécharger gratuitement sur le site Internet <http://www.marches-securises.fr>

Date limite d'obtention : **06/05/2022 à 11h59**

#### **Condition de remise des offres :**

Au-delà du seuil réglementaire de 40 000 € HT, les offres seront adressées obligatoirement par voie électronique **sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur** à l'adresse suivante [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

En dessous de ce seuil, les offres papiers sont autorisées.

#### **Date limite de réception des offres :**

**06/05/2022 à 12h00**

#### **N° de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** 03-2022

#### **Informations complémentaires**

- L'avis implique **un marché public**
- Le marché est couvert par **l'accord sur les marchés publics**
- **Division en lots** : NON. Conformément aux articles L 2113-10 et 11 du Code de la commande Publique, le marché n'est pas alloté car la dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations.
- **Les variantes sont prises en considération** : NON
- **Durée du marché** : La prestation débutera à compter de la notification du présent marché et s'achèvera une fois les procédures d'appel d'offres terminées (objet de la présente assistance), au plus tard 7 mai 2023.
- **Modalités de financement et de paiement** : Le présent marché sera rémunéré par les crédits inscrits au budget du SICTOM financés majoritairement par les participations des EPCI adhérents via la TEOM. Paiement par virement avec mandatement sous 30 jours à compter de la réception de la facture. Avance possible.
- **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières** : NON
- **Langue** : Français
- **Délai mini de validité de l'offre** : 120 jours
- L'unité monétaire est l'euro
- **Marché périodique** : NON

- **Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : NON**
- **Prestations similaires :** le présent marché pourra éventuellement donner lieu à la réalisation de prestations similaires sous la forme de marchés sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R2122-7 du CCP.

#### **Recours à la négociation**

En application de l'article R2123-5 du Code de la Commande Publique une négociation sera organisée avec les candidats (les 3 meilleurs). Néanmoins, l'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

#### **Demande de renseignements**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur demande écrite **sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur** à l'adresse suivante [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr), au plus tard 7 jours avant la date de remise des offres.

#### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif d'Orléans  
28 rue de la Bretonnerie  
45057 ORLEANS cedex 1  
Tel : 02.38.77.59.00  
Fax : 02.38.53.85.16

#### **Précisions concernant les délais d'introduction des recours :**

Outre la procédure de référé pré-contractuel, exercé avant la signature du contrat, les actes administratifs sont susceptibles d'un recours juridictionnel en annulation dans les deux mois suivants leur publication et leur notification.

**Date d'envoi de l'avis à la publication :**

**07/04/2022**